

Séance ordinaire du 2 juin 2025

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil  
de la municipalité de Saint-Wenceslas  
tenue le 2 juin 2025 à 19h30 au centre communautaire  
Florian-Turcotte, situé au 1025, rue Hébert.**

**Sont présents :**

|                             |                        |
|-----------------------------|------------------------|
| Madame la mairesse :        | Martine Bechtold       |
| Madame la conseillère:      | Nicole Lafrance Dubord |
| Messieurs les conseillers : | Serge Hélie            |
|                             | Jean-Marc Beauchemin   |

Les membres présents forment le quorum.

**1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de Madame Martine Bechtold, mairesse de la municipalité de Saint-Wenceslas. Madame Carole Hélie, directrice générale et greffière-trésorière fait fonction de secrétaire de la séance.

**2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Résolution  
2025-097**

**Sur la proposition de Nicole Lafrance-Dubord  
Appuyée par Jean-Marc Beauchemin**  
l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

---

Martine Bechtold, mairesse

**ORDRE DU JOUR**

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2025
- 4.0 Correspondance
- 5.0
  - 5.1 Régie des déchets
  - 5.2 OMH
  - 5.3 Bibliothèque
  - 5.4 Les Aînés + MADA
  - 5.5 Loisirs
  - 5.6 Sécurité civile, voire, aqueduc, assainissement
- 6.0 Revenus du 1<sup>er</sup> mai 2025 au 27 mai 2025
- 7.0 Présentation des comptes – Mai 2025
- 8.0 Communication de la mairesse
- 9.0 Compte rendu du directeur du service incendie
- 10.0 Questions du public (conseil précédent) – Suivi
- 11.0 Période de questions
- 12.0 Pause-café
- 13.0 Vacances estivales
- 14.0 Adoption du règlement général harmonisé concernant la sécurité publique (refonte)
- 15.0 Achat d'un système audiovisuel pour la Mairie
- 16.0 Adoption d'une Politique d'évaluation de rendement d'un entrepreneur ou d'un fournisseur
- 17.0 Adjudication du contrat pour le marquage routier
- 18.0 Demande la municipalité d'Aston-Jonction – Fauchage
- 19.0 Offre de services - Réfection de voirie – Mandat à Techni-Consultant
- 20.0 Étude d'analyse du cadre juridique applicable dans un contexte de mutualisation et d'optimisation des ressources – Service incendie
- 21.0 Comité d'enquête
- 22.0 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Compensation
- 23.0 Demande d'autorisation du Cercle de la forêt d'Hermann à la CPTAQ – Résolution d'appui
- 24.0 Contrat de travail du journalier – Addenda

**Séance ordinaire du 2 juin 2025**

- 25.0 Emploi d'été - Embauche
- 26.0 Période de questions
- 27.0 Levée de l'assemblée

**3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**Séance ordinaire du 5 mai 2025**

Résolution  
2025-098

**Sur la proposition de Serge Hélie**  
**Appuyée par Jean-Marc Beauchemin**  
**Il est unanimement résolu par les conseillers** d'adopter le  
procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2025 tel que  
présenté.

Martine Bechtold, mairesse

**4.0 CORRESPONDANCE**

Un document intitulé « Correspondance – 29 avril 2025 au 26 mai 2025 » est déposé au Conseil.

**5.0 RAPPORT DES COMITÉS**

**5.1 Régie des déchets (Serge Hélie)**

- Déménagement dans les nouveaux bureaux ;
- Processus d'embauche d'un nouveau directeur général.

**5.2 OMH (Martine Bechtold)**

- 1 logement de libre à Saint-Wenceslas ;
- Mise à jour du Guide des locataires (août 2025) ;
- Projet « Moi, je m'implique » (participation citoyenne).

**5.3 Bibliothèque (Nicole Lafrance Dubord)**

- Ouverture de la bouturothèque depuis le 1<sup>er</sup> mai. Un montant de 170\$ a été amassé pour les activités de la bibliothèque. La vente se poursuit tout le mois de juin ;
- Soirée jeux de société prévue le 15 mai à 18h n'a pas eu lieu. Aucune personne ne s'est présentée ;
- En juin, je lis autochtone dans le cadre du Mois National de l'histoire autochtone ;
- Théâtre Tout-en-carton jeudi le 5 juin à 18h30 ;
- Échange de livres avec le Réseau Biblio CQLM. 800 nouveaux livres à partir du 12 juin ;
- Lundi 23 juin, fermée en raison de la Fête Nationale du Québec ;
- Boîte à livres installée dans le parc de l'église.

**5.4 Les Aînés + MADA (Martine Bechtold)**

- Projet PRIMA refusé en raison du manque de fonds et de nombreux projets qui ont été présentés ;
- Nouvelle activité de visionnement de films ;
- 23 mai : Assemblée générale annuelle de la FADOQ ;
- Les activités reprendront à la mi-septembre. Il y a une pause pour la période estivale.

**5.5 Loisirs (Jean-Marc Beauchemin)**

- Filet protecteur au terrain de balle sera installé cette semaine;
- Casier pour vélos électriques libre-service sera installé au chalet de service;
- Table à pique-nique sera installée près de la trampoline.

Séance ordinaire du 2 juin 2025

5.6 Sécurité civile – voirie – aqueduc – assainissement  
(Serge Hélie)

- Balayage des rues terminé ;
- Lavage des bassins fait ;
- Drainage des bornes fontaines presque terminé.

**6.0 REVENUS DU 1<sup>ER</sup> MAI 2025 AU 27 MAI 2025**

| Description                                                               | Montant              |
|---------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| Taxes municipales                                                         | 54 580.89 \$         |
| Droits de mutations immobilières                                          | 2 039.04 \$          |
| Permis                                                                    | 210.00 \$            |
| Location centre communautaire                                             | 270.00 \$            |
| Inscriptions camp de jour                                                 | 8 820.00 \$          |
| Récréofun (remboursement sortie camp de jour 2024- payé 2 fois)           | 524.91 \$            |
| Entraide incendie                                                         | 3 837.07 \$          |
| Municipalité d'Adstock (vente 1 appareil respiratoire – service incendie) | 250.00 \$            |
| Inscription pickleball                                                    | 20.00 \$             |
| Bac                                                                       | 107.00 \$            |
| MAPAQ (remboursement taxes agricoles 2025)                                | 623 345.09 \$        |
| MTQ (subvention passages à niveau 2024)                                   | 18 000.00 \$         |
| <b>TOTAL :</b>                                                            | <b>712 004.00 \$</b> |

**7.0 ADOPTION DES COMPTES – MAI 2025**

Considérant que la directrice générale et greffière-trésorière certifie la disponibilité des fonds pour le paiement des dépenses suivantes ;

Résolution  
2025-099

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord**  
**Appuyée par Jean-Marc Beauchemin**

**Il est unanimement résolu par les conseillers** d'approuver la liste des comptes payés et à payer jointe à la présente et d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à effectuer le paiement par chèque à qui de droit. En date du 31 mai 2025, le sommaire de la répartition des comptes s'établit comme suit :

|                                                    |                      |
|----------------------------------------------------|----------------------|
| • Comptes à payer :                                | 28 699.73 \$         |
| • Comptes payés :                                  | 118 718.66 \$        |
| • Salaires :                                       | 27 964.24 \$         |
| • Assurances collectives (avril 2025) :            | 783.26 \$            |
| • FTQ (avril 2025) :                               | 2 230.30 \$          |
| • Remises gouvernementales (avril 2025) :          | 14 314.80 \$         |
| • Antivirus, back-up en ligne et Microsoft 365 :   | 143.03 \$            |
| • Intérêts emprunt temporaire – Sentier pédestre : | 203.07 \$            |
| • Intérêt emprunt temporaire – Parc industriel :   | 2 155.58 \$          |
| • Intérêt emprunt Principale – Rang 8              | 1 320.95 \$          |
| <b>TOTAL :</b>                                     | <b>196 533.62 \$</b> |

Martine Bechtold, mairesse

**8.0 COMMUNICATION DE LA MAIRESSE**

- Excuses au Resto Le St-Wen pour l'erreur qui s'est glissée dans la publication Facebook concernant la vente de garage.
- Projet Signature Innovation – Distribution d'arbres aux municipalités.
- Coalition pour bâtir un hôpital à Drummondville.

**9.0 COMPTE RENDU DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE**  
(Jean-Marc Beauchemin)

- 7 mai : vérification installations électriques (fil électrique arraché rang 9);
- 7 mai : pratique;
- 27 mai : feu de broussaille CN;
- 28 mai : entraide Sainte-Eulalie.

**10.0 QUESTIONS DU PUBLIC (CONSEIL PRÉCÉDENT) - SUIVI**

SANS OBJET

La directrice générale et greffière-trésorière informe les citoyens de la réception d'une subvention additionnelle de la TECQ qui permettra de subventionner à 100% le changement de chauffage/climatisation à la Mairie.

**11.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

SANS OBJET.

**12.0 PAUSE CAFÉ**

**13.0 VACANCES ESTIVALES**

Résolution  
2025-100

**Sur la proposition de Jean-Marc Beauchemin**

**Appuyée par Serge Hélie**

**Il est unanimement résolu par les conseillers** que la Mairie soit fermée du 21 juillet 2025 au 31 juillet 2025 inclusivement pour la période estivale (retour le lundi 4 août 2025).

---

Martine Bechtold, mairesse

**14.0 ADOPTION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL HARMONISÉ CONCERNANT LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (REFONTE)**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

**15.0 ACHAT D'UN SYSTÈME AUDIOVISUEL POUR LA MAIRIE**

Résolution  
2025-101

**Sur la proposition de Serge Hélie**

**Appuyée par Jean-Marc Beauchemin**

**Il est unanimement résolu par les conseillers** d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à faire l'achat d'un système audiovisuel (haut-parleur main libre et téléviseur) pour la Mairie chez Logesco au montant de 1 719.67 \$ (taxes incluses) selon l'estimation numéro 275.

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à faire le transfert budgétaire suivant :

- 2 000 \$ du poste 02-70110-141 (salaire coordonnatrice loisirs) vers le poste 02-13002-529 (système audiovisuel)

---

Martine Bechtold, mairesse

**16.0 ADOPTION D'UNE POLITIQUE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT D'UN ENTREPRENEUR OU D'UN FOURNISSEUR**

Résolution  
2025-102

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord**

**Appuyée par Serge Hélie**

**Il est unanimement résolu par les conseillers** d'adopter la Politique d'évaluation du rendement d'un entrepreneur ou d'un fournisseur.

---

Martine Bechtold, mairesse

**17.0 ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LE MARQUAGE ROUTIER**

Considérant que suite à l'adoption de la résolution portant le numéro 2025-073, la municipalité de Saint-Wenceslas a procédé à un appel d'offres sur invitation, et ce, pour le marquage routier ;

Considérant que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 mai 2025 ;

Considérant que 2 entreprises ont déposé une soumission dans les délais requis avant 12h, le 20 mai 2025 :

| <i><b>Nom de l'entreprise</b></i>                      | <i><b>Montant (taxes incluses)</b></i> |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| Marquage Traçage Québec<br>(Saint-Germain-de-Grantham) | 19 676.02 \$                           |
| Lignes Maska<br>(Sainte-Cécile-de-Milton)              | 20 189.38 \$                           |

Résolution  
2025-103

**Sur la proposition de Jean-Marc Beauchemin**  
**Appuyée par Serge Hélie**  
**Il est unanimement résolu par les conseillers** que le conseil octroie le contrat à l'entreprise « Marquage Traçage Québec », plus bas soumissionnaire jugé conforme, pour le marquage routier conformément aux documents d'appel d'offres et à la soumission déposée, au montant de 19 676.02 \$ (taxes incluses).

\_\_\_\_\_  
Martine Bechtold, mairesse

**18.0 DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ D'ASTON-JONCTION - FAUCHAGE**

Considérant qu'il y a 2.1 kilomètres de routes dans le Rang 9 Est qui touchent la municipalité de Saint-Wenceslas et la municipalité d'Aston-Jonction ;

Résolution  
2025-104

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord**  
**Appuyée par Serge Hélie**  
**Il est unanimement résolu par les conseillers** que la municipalité de Saint-Wenceslas fasse le fauchage des fossés dans la partie mitoyenne avec Aston-Jonction.

Que la municipalité d'Aston-Jonction défraie un montant de 250\$/kilomètre/coupe pour la portion du 2.1 kilomètres.

\_\_\_\_\_  
Martine Bechtold, mairesse

**19.0 OFFRE DE SERVICES – RÉFECTION DE VOIRIE – MANDAT À TECHNI-CONSULTANT**

Résolution  
2025-105

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord**  
**Appuyée par Jean-Marc Beauchemin**  
**Il est unanimement résolu par les conseillers** que la municipalité de Saint-Wenceslas mandate la firme Techni-Consultant pour la planification des travaux du Rang 8 Ouest et de la Route d'Aston au montant de 13 595.78 \$ (taxes incluses).

Cette dépense sera admissible au programme du PAVL (Programme d'aide à la voirie locale).

\_\_\_\_\_  
Martine Bechtold, mairesse

**20.0 ÉTUDE D'ANALYSE DU CADRE JURIDIQUE APPLICABLE  
DANS UN CONTEXTE DE MUTUALISATION ET  
D'OPTIMISATION DES RESSOURCES – SERVICE INCENDIE**

Considérant la résolution numéro 2025-035, adoptée le 3 février 2025, mandatant le Service d'assistance juridique de la FQM afin qu'il procède à l'analyse du cadre juridique applicable dans un contexte de mutualisation et d'optimisation des ressources ;

Considérant que cette résolution spécifiait que le conseil municipal désire conserver son autonomie actuelle ;

Considérant que l'analyse est complétée et discerne trois options pour mutualiser et optimiser les ressources ;

Considérant qu'une seule de ces options semble permettre à la Municipalité de Saint-Wenceslas de conserver son autonomie actuelle ;

**Résolution  
2025-106**

**Sur la proposition de Serge Hélie  
Appuyée par Jean-Marc Beauchemin**

**Il est unanimement résolu par les conseillers** que le conseil de la municipalité de Saint-Wenceslas ne désire pas poursuivre le projet de mutualisation et d'optimisation des ressources du service incendie.

Que le conseil de la municipalité de Saint-Wenceslas désire fonctionner de la même façon qu'actuellement, avec des ententes signées avec les services incendies voisins.

---

Martine Bechtold, mairesse

**21.0 COMITÉ D'ENQUÊTE**

Considérant que des événements ont récemment été portés à la connaissance de la Municipalité concernant le nettoyage des bassins et mettant en cause l'employé portant le matricule numéro 32-17 ;

Considérant qu'à la suite de ces événements et compte tenu de la gravité de ces derniers, l'employé portant le matricule numéro 32-17 a été suspendu avec solde pour fin d'enquête le 28 mai 2025 ;

Considérant qu'il est de la volonté de la Municipalité de faire toute la lumière sur les événements ci-haut mentionnés ;

Considérant que la directrice générale demande d'être accompagnée tout au long de cette enquête, notamment par le biais de la mise en place d'un comité d'enquête ;

Considérant que Mme Lafrance-Dubord, conseillère municipale et membre du comité des ressources humaines, est disposée à accompagner la directrice générale dans le cadre de cette enquête ;

Considérant que le comité d'enquête composé de la directrice générale et de Mme Lafrance-Dubord a commencé ses travaux le 28 mai 2025 ;

**Résolution  
2025-107**

**Sur la proposition de Serge Hélie  
Appuyée par Jean-Marc Beauchemin**

**Il est unanimement résolu par les conseillers** que la Municipalité entérine rétroactivement la création du comité d'enquête, dont le rôle et les responsabilités sont d'enquêter sur

Séance ordinaire du 2 juin 2025

les événements entourant le nettoyage des bassins et mettant en cause l'employé portant le matricule numéro 32-17.

Que le comité d'enquête soit composé de Mme Lafrance-Dubord et de la directrice générale.

Qu'au terme du processus d'enquête, le comité d'enquête formule ses constats, ses conclusions et ses recommandations à la Municipalité.

---

Martine Bechtold, mairesse

**22.0 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL - COMPENSATION**

Considérant que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 135 339 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2024 ;

Considérant que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité ;

**Résolution  
2025-108**

**Sur la proposition de Serge Hélie**

**Appuyée par Nicole Lafrance Dubord**

**Il est unanimement résolu par les conseillers** que la municipalité de Saint-Wenceslas informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

---

Martine Bechtold, mairesse

**23.0 DEMANDE D'AUTORISATION DU CERCLE DE LA FORÊT D'HERMANN À LA CPTAQ – RÉSOLUTION D'APPUI**

Considérant la demande d'autorisation à la CPTAQ afin de permettre des activités récréotouristiques;

Considérant que la demande porte sur le lot 5 651 579;

Considérant que ce lot est situé dans la zone A-2 au plan de zonage;

Considérant que l'usage récréatif (*Groupe Récréation a) Sentiers pédestres, équestres, de ski de fond, de raquettes, de patins et pistes cyclables (incluant leurs infrastructures telles que des aires de repos, belvédères, parcs de détente, corridors panoramiques, etc.)* est permis au plan de zonage selon les conditions de l'article no. 84.1 du règlement de zonage no. 191-17;

Considérant que le projet n'a pas pour but de permettre de l'hébergement;

Considérant qu'il n'y aura pas d'activité de camping;

Considérant qu'il n'y a pas de bâtiment de prévu autre que des gazébos à des fins d'aire de repos;

**Séance ordinaire du 2 juin 2025**

Considérant que le potentiel forestier sera conservé et les demandeurs souhaitent mettre en valeur la forêt tout en la préservant;

Considérant que la nature principale du site demeurera agricole malgré les activités récréotouristiques;

Considérant que cette demande d'autorisation n'affecte pas les activités agricoles notamment en lien avec les odeurs inhérentes;

Considérant que cette demande n'affectera pas les lois et règlements en lien avec la production animale;

Considérant que c'est le site de moindre impact puisque les demandeurs souhaitent préserver la forêt;

Considérant que cette autorisation n'affectera pas davantage l'homogénéité;

Considérant que cette demande n'a pas d'influences sur la ressource en eau;

Considérant que l'ensemble de la propriété foncière est visée par cette activité autre qu'agricole;

Considérant que la demande est conforme au PDZA (Plan de développement de la zone agricole);

Considérant que cette demande est conforme au SADR (Schéma d'aménagement et de développement révisé) de la MRC de Nicolet-Yamaska;

Considérant que cette demande permettra à l'entreprise de se développer comme elle le souhaite;

**Résolution  
2025-109**

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord  
Appuyée par Jean-Marc Beauchemin**

**Il est unanimement résolu par les conseillers** que la municipalité de Saint-Wenceslas appuie la demande d'autorisation du Cercle de la forêt d'Hermann à la CPTAQ.

---

Martine Bechtold, mairesse

**24.0 CONTRAT DE TRAVAIL DU JOURNALIER - ADDENDA**

**Résolution  
2025-110**

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord  
Appuyée par Jean-Marc Beauchemin**

**Il est unanimement résolu par les conseillers** de mandater la mairesse, Martine Bechtold, pour la signature d'un addenda au contrat de travail du journalier (Robert Lamothe).

---

Martine Bechtold, mairesse

**25.0 EMPLOI D'ÉTÉ - EMBAUCHE**

**Résolution  
2025-111**

**Sur la proposition de Serge Hélie  
Appuyée par Nicole Lafrance Dubord**

**Il est unanimement résolu par les conseillers** d'embaucher Arnaud Plourde, 35 heures/semaine, à titre d'étudiant pour la période estivale 2025.

---

Martine Bechtold, mairesse

**26.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Zone scolaire 30 km toute l'année.
- Factures avocats (détails).
- Routes locales 1 et 2 (précisions).

**27.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Résolution  
2025-112

L'ordre du jour étant épuisé,  
**Sur la proposition Nicole Lafrance Dubord**  
**Appuyée par Jean-Marc Beauchemin**  
Il est résolu unanimement de lever la séance à 21h13.

\_\_\_\_\_  
Martine Bechtold, mairesse

**DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

*Je, soussignée, Carole Hélié, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Wenceslas, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour toutes les dépenses encourues et engagées à ce procès-verbal.*

\_\_\_\_\_  
Carole Hélié

**SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS**

*Je, Martine Bechtold, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

\_\_\_\_\_  
Martine Bechtold

\_\_\_\_\_  
Carole Hélié,  
Directrice générale et  
greffière-trésorière

\_\_\_\_\_  
Martine Bechtold, Mairesse